

La délégation Grand Ouest de l'AFGC vous invite à retenir la date du 2 octobre 2019 pour participer à la présentation et à la visite du chantier de confortement des fondations et de protection des piles du pont de Noirmoutier.

Long de 583 m, large de 14,5 m, cet ouvrage, construit entre 1969 et 1971, est un élément déterminant dans le patrimoine de génie civil que le Conseil Départemental de La Vendée doit gérer.

Les deux piles principales, P5 et P6, implantées de part et d'autre du chenal de Fromentine, sont exposées à un environnement particulièrement agressif conjuguant les actions mécaniques de forts courants, du vent, des mouvements des fonds et les actions chimiques de l'eau de mer.

La protection des fondations, sur pieux, de ces deux appuis sera assurée par des batardeaux connectés aux semelles, qui encageront aussi les batardeaux initiaux fortement déformés. Cette confortation des piles principales constitue la tranche ferme des travaux confiés à l'entreprise Charier.

Les précédents dispositifs de protection cathodiques n'ayant pas donné les résultats escomptés, le gestionnaire a opté pour une protection passive des bases de ces deux piles, constitué d'un complexe original d'encagement comportant des coques en fibres de verre et un béton haute performance à très faible porosité. Les travaux de protection des bases de certaines autres piles font l'objet de tranches optionnelles.

Les travaux sont à mener sans engager le gabarit de navigation du Goulet de Fromentine dédié à la desserte de l'île d'Yeu, sans affecter sur le trafic routier, en composant avec un marnage moyen proche de 4 m et de forts courants.

Ces actions sur les appuis seront complétées par une vaste opération de protection générale de tous les parements béton de l'ouvrage.

La maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, ses conseils, les entreprises, les laboratoires chargés des contrôles s'emploieront à vous en donner tous les détails.

Les modalités pratiques d'inscription et de déroulement de cette journée vous parviendront dès qu'arrêtées avec les partenaires de projet.

Sans attendre, réservez leur le 2 octobre 2019.

